



Réforme des retraites : l'incompétence visible des syndicats dits « majoritaires » à défendre tous les policiers

Le 12 décembre 2019, Unité SGP Force Ouvrière, Alliance CFE-CGC et UNSA-Police ont clamé leur [victoire pour la défense de la retraite des policiers](#), bien que « [des questions restaient en suspens](#) », notamment sur les dispositifs « [permettant de garantir les mêmes conditions de départs et de niveau des pensions qu'aujourd'hui dans le nouveau régime universel.](#) » Un tout petit détail de rien du tout...

Aujourd'hui leur manque d'ardeur dans les négociations est flagrant, les gendarmes et les militaires sans aucune manifestation obtenant plus que les policiers.

A **VIGI**, nous militons pour la retraite la meilleure pour tous les personnels et non uniquement pour les actifs, car sans l'implication de TOUS, la Police Nationale ne pourraient pas fonctionner.

A **VIGI**, nous sommes pour réformer le régime des retraite en France, non pour qu'elle devienne par capitalisation, mais pour une meilleure répartition. Pourquoi ne pas nous aligner sur le régime de retraite des sénateurs ? Dans l'heure il n'y aurait plus aucune contestation sociale et les policiers en plus de pouvoir toucher une bonne retraite pourraient enfin se reposer un peu, le gouvernement ayant choisi une réponse politique, au lieu de sa répression habituelle.

La réforme des retraites doit être globale et pour cela toutes les professions doivent négocier en même temps pour un accord par le haut, plutôt que d'être soumises aux sirènes de la division, qui est la seule arme du gouvernement.

Notre employeur Monsieur CASTANER ne s'y est pas trompé en choisissant en plus des organisations syndicales « majoritaires » au sein de la Police Nationale, le SCSI-CFDT, qui n'est pas représentatif ni majoritaire, pour négocier un enjeu aussi important que les retraites.

Pire, quand nos délégués ont simplement voulu entendre les propositions sur le sujet en juillet 2019, le Directeur Général de la Police Nationale, Éric MORVAN a donné l'ordre de nous interdire l'accès à la réunion. Quelle conception du dialogue social ! Faire taire les esprits critiques par la force, quelle conception de la démocratie !

VIGI demande à être reçu par notre employeur, Monsieur CASTANER, avec toutes les organisations qui ont été exclues des négociations, le fait d'être représentatif n'étant pas un argument vu que le SCSI-CFDT est invité régulièrement. Sur un sujet aussi essentiel, tous les collègues ont le droit d'être représentés. Surtout quand on connaît la suspicion de fraude massive lors des dernière élections professionnelles et que le Ministère de l'Intérieur n'a produit aucun mémoire en défense au juge dans le cadre du recours en annulation de ces élections.

